

# Traitements des déchets : la vallée prépare son plan

**CIMENTERIE** Les élus du Paillon prônent une revalorisation des ordures plutôt que le brûlage et souhaitent l'amélioration des voies d'accès

**L**a présentation, lundi (*lire notre édition précédente*) du plan départemental d'élimination des ordures ménagères, a fait réagir plus d'un habitant de la vallée du Paillon. Et pour cause! On a encore en mémoire la mobilisation qui avait rassemblé, au printemps 2009, plusieurs dizaines de riverains de la D21 qui relie Pont-de-Peille aux portes de la cimenterie Vicat.

La raison de leur colère? Elle était double. D'abord, ils fustigeaient la décision du préfet Lamy d'autoriser l'entreprise Vicat à brûler jusqu'à 105 000 tonnes de déchets par an. « *Surtout sans attendre les résultats d'analyses sanitaires commanditées par le conseil général* », expliquait à l'époque Léonie Goubelny, présidente de l'association Paillon-Vert. Par ailleurs, ils dénonçaient le trafic dangereux – et par conséquent amené à s'intensifier – des camions sur une petite route qui mériterait

quelques aménagements de sécurité.

#### Contre le brûlage

Francis Tujague, conseiller général et maire de Contes, présent lundi à l'assemblée départementale préfère dépassionner ce qu'il considère comme un échange d'idées avec la majorité du président Ciotti. « *Le plan départemental d'élimination des déchets est plus que nécessaire. Il propose plusieurs solutions, installations et analyses. Le brûlage dans les cimenteries en fait partie, mais c'est secondaire* ».

Mais l'élu communiste est clair : *« nous sommes opposés au brûlage. Et de toute façon, les cimenteries ne peuvent pas brûler tout et n'importe quoi. L'autorisation se limite aux boues, mâchefer, résidus d'encombrants, aux déchets des parfumeurs et grignons d'olives »*. Incinération que le Département s'était engagé à réduire pour privilégier des méthodes plus



Le préfet Lamy a autorisé en 2008 la cimenterie Vicat, à Peillon, à brûler jusqu'à 105 000 tonnes par an de déchets bien spécifiques.

(Photo DR)

respectueuses de l'environnement.

De leur côté, par le biais de la communauté de communes du pays des Paillons, les élus locaux sont en train de préparer leur « mini-plan déchets » pour la vallée et rien

que pour la vallée. « *On en saura plus à la rentrée, mais nous nous orientons vers un système de revalorisation organique des déchets. C'est aussi ce que nous avons préconisé au conseil général. On sait que c'est ambitieux et*

*coûteux, mais c'est une piste qui mérite d'être explorée* ». Et si la « vallée rouge » montrait la voie en matière de « green attitude »<sup>(1)</sup>...

**GUI. BERTOLINO**  
**guibertolino@nicematin.fr**

(1) Green = vert.